

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
D'ANTOINE-LABELLE

AVIS PUBLIC

AVIS est donné par la soussignée que le rôle triennal d'évaluation foncière des Territoires non organisés de la MRC d'Antoine-Labelle sera, en 2024, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la MRC d'Antoine-Labelle, Édifice Émile-Lauzon, 425, rue du Pont à Mont-Laurier, le lundi et mardi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h30 ou jusqu'à 17 h sur rendez-vous, le mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi, de 8 h à midi. De plus, le rôle triennal peut également être consulté sur le site Internet de la MRC d'Antoine-Labelle au : <https://www.mrcal.ca/nos-services/services-aux-citoyens/role-devaluation-fonciere>.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de la Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la Loi. Pour être recevable, une demande de révision doit être acheminée, avant le 1^{er} mai 2024 soit, suivant l'entrée en vigueur du rôle, par courrier ou déposée au bureau de la MRC d'Antoine-Labelle situé au **425, rue du Pont, à Mont-Laurier, Québec, J9L 2R6**.

Sous peine d'être considérée comme n'avoir jamais été reçue, la demande de révision doit être faite au moyen du formulaire prescrit à cette fin dûment complété (https://www.mrcal.ca/storage/app/media/nos-services/services-aux-citoyens/role-evaluation-fonciere/Form_revision_evaluation_fonciere_fr.pdf) et être accompagnée de la somme d'argent requise déterminée au *Règlement n° 509 portant sur le versement de la somme d'argent exigible lors du dépôt d'une demande de révision administrative à l'égard d'un rôle d'évaluation foncière*.

Donné à Mont-Laurier ce 11 septembre 2023.

La directrice générale et greffière-trésorière,



Me Mylène Mayer